



Signataire : Souheil Sayegh

Date de dépôt : 10 avril 2025

Question écrite urgente

Le plan Amok dans les écoles primaires, où en sommes-nous ?

Le 29 mai 2024, la QUE 2042 rédigée par la députée Danièle Magnin était envoyée au Conseil d'Etat au sujet de mesures de sécurité et plan de crise dans les écoles primaires.

Au vu de la situation internationale encore précaire, sans perspective d'amélioration rapidement efficace ni rassurante, cette question reste un an plus tard toujours d'actualité.

Dans sa réponse (QUE 2042-A), le Conseil d'Etat écrivait :

En collaboration étroite entre le DIP et le DIN, des réflexions sont en cours sur la stratégie de déploiement, notamment l'adaptation des procédures et recommandations, pour les 168 établissements de l'école primaire. A cet effet, l'Association des communes genevoises sera prochainement consultée.

Sachant que les principales consignes Amok sont déjà disponibles pour tout le personnel au sein des CO et de l'ES II, le DIP s'engage à les transmettre aux directions d'établissement des écoles primaires, dès que l'adaptation des recommandations et des procédures aura été validée par le DIP et le DIN.

Dans la mesure où la rentrée scolaire 2025-2026 se fera le 18 août 2025, en prévision de celle-ci, mes questions sont les suivantes :

- ***Où en sont les réflexions sur la stratégie de déploiement du plan Amok au sein des 168 établissements primaires ?***
- ***Quels sont les établissements primaires ayant mis en place d'éventuelles procédures qui leur auraient été adressées ?***

- *Quel est le résultat de la consultation avec l'ACG ?*
- *A quelle étape en est l'adaptation des recommandations et des procédures qui aurait été validée par le DIP et le DIN ?*

Que le Conseil d'Etat soit remercié de ses réponses.